LES INÉGALITÉS FEMMES/HOMMES À PARIS

NOTE n°118
OCTOBRE 2017

© Apur, David Boureau

1 180 712
Parisiennes et
1 049 158 Parisiens

Les femmes représentent 53 % de la population parisienne. Malgré des évolutions qui tendent vers plus d'égalité, les écarts de situation entre hommes et femmes persistent dans la capitale. Certaines tendent à se réduire : notamment les inégalités en termes de niveau de diplôme, d'activité et de catégories socio-professionnelles. D'autres restent importantes comme les inégalités de salaires et le travail à temps partiel. Des différences entre arrondissements sont perceptibles : les arrondissements les plus favorisés enregistrent les disparités les plus marquées notamment en termes d'écart de salaires.

Une majorité de femmes à Paris

Au 1er janvier 2013, Paris compte 1,18 millions de femmes, soit 53 % de la population parisienne. Deux raisons expliquent cette surreprésentation. D'une part, un flux important de jeunes femmes s'installe à Paris pour suivre leurs études ; en effet 55 % des 20-24 ans sont des femmes ; d'autre part, une espérance de vie féminine élevée et une surmortalité masculine aux âges élevés. Ainsi 64 % des 65 ans ou plus sont des femmes. Ce n'est qu'aux âges intermédiaires, entre 30 et 44 ans, que l'on trouve des proportions d'hommes et de femmes équivalentes. Dans les villes de Lyon et Marseille, la part de femmes dans la population est semblable à celle de Paris (53 %).

La part de femmes dans la population parisienne varie selon les arrondissements. Dans les 1er, 2e, 3e et 10e arrondissements, les proportions d'hommes et de femmes sont équivalentes. Dans tous les autres arrondissements, la part de femmes est plus importante. Les 15e et 16e arrondissements qui accueillent une population âgée, sont ceux où la répartition est la plus inégalitaire avec 55 % de femmes et 45 % d'hommes.

Des étudiantes plus nombreuses

42 % des Parisiennes qui ont entre 15 et 29 ans sont étudiantes. Cette proportion est plus faible chez les hommes (36 %).

Près de 200 000 étudiants résident à Paris, ils sont âgés en moyenne de 22 ans. Cette population est composée d'une forte majorité de femmes (57 %). Quel que soit leur sexe, la moitié des étudiants parisiens ont décohabité avant 20 ans. Néanmoins, le mode de cohabitation des étudiants diffère selon le sexe. Les hommes ont plus tendance à rester vivre chez leurs parents (38 %) que les femmes (31 %). Ces dernières sont 63 % à vivre dans un logement autonome contre 55 % des hommes.

Les étudiantes sont légèrement plus nombreuses que leurs homologues masculins à exercer un emploi : 31 % d'entre elles travaillent, soient 34 900 étudiantes, contre 29 % des hommes, soient 24 800 étudiants. Cependant, les hommes exercent plus souvent un emploi ayant un lien direct avec leurs études : 43 % des étudiants parisiens travaillent en alternance ou effectuent un stage rémunéré, alors que les étudiantes sont seulement 40 % à exercer un emploi de ce type. Ces dernières ont plus souvent un contrat de type CDI, ou CDD. La proportion plus nombreuse d'étudiantes qui ne vivent pas chez leurs parents explique en partie le fait qu'elles travaillent plus souvent que les hommes dans un cadre hors études, afin de financer leur autonomie.

PARIS - MODE DE COHABITATION DES ÉTUDIANTS SELON LE SEXE

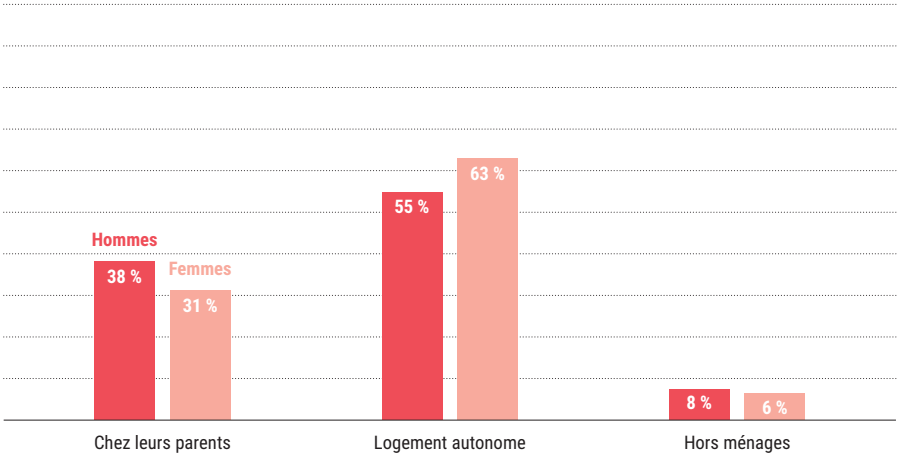

Source : Insee, recensement de la population 2013
Hors ménages : Les personnes vivant en communauté sont considérées hors ménage. Dans le cas des étudiants, il s'agit des résidences universitaires ou foyers pour étudiants.

Des jeunes femmes plus diplômées

Les jeunes femmes sorties d'études sont nettement plus nombreuses à détenir un diplôme d'enseignement supérieur (54 %) que les hommes (39 %)

Les Parisiennes sont en moyenne moins diplômées que les Parisiens. Au sein de la population de 15 ans ou plus non scolarisée, 184 300 femmes sont sans diplôme, soit 22 % des femmes, contre 144 400 hommes, 19 % des hommes. Mais cet écart tend à se réduire puisqu'entre 2008 et 2013, la part de femmes sans diplôme a diminué 1,5 fois plus vite que celle des hommes (respectivement - 3,6 points et - 2,4 points).

Chez les moins de 25 ans, la proportion d'hommes sans diplôme (22 %) dépasse néanmoins celle des femmes (15 %). Le nombre plus important de sorties prématurées du système scolaire chez les garçons en est probablement la cause. Entre 25 et 65 ans les proportions de personnes sans diplôme sont équivalentes chez les hommes et les femmes. La part des femmes non diplômées dépasse celle des hommes à partir de 65 ans : 40 % des femmes de 65 ans ou plus sont sans diplôme contre 32 % des hommes.

À Paris, plus de la moitié de la population qui n'est plus scolarisée détient un diplôme d'études supérieures. Ce niveau de diplôme est un peu plus fréquent chez les hommes (58 %) que chez les femmes (56 %). Depuis 2008, le nombre de diplômés du supérieur augmente à un rythme légèrement plus rapide pour les femmes (+ 3 points) que pour les hommes (+ 2 points). Comme pour les personnes sans diplôme, il y a des disparités par âge selon le sexe.

Les femmes de moins de 25 ans sorties d'études sont nettement plus nombreuses à détenir un diplôme d'enseignement supérieur (54 %), que les hommes (39 %). Entre 25 et 54 ans, la part de femmes qui possèdent un diplôme d'études supérieures reste plus élevée que celle des hommes : 68 % des femmes ont un diplôme de ce type contre 65 % des hommes. À partir de 55 ans les hommes sont, en proportion, plus nombreux à détenir un diplôme élevé et cela s'accentue chez les 65 ans ou plus. Selon les arrondissements, les écarts de diplômes entre hommes et femmes sont plus ou moins marqués. Ils sont accentués dans les arrondissements où les niveaux de diplômes sont les plus élevés (1er, 6e, 7e, 8e, et 16e arrondissements) et plus faibles dans les arrondissements où les niveaux de diplômes sont les moins élevés (18e, 19e et 20e arrondissements).

PARIS - RÉPARTITION DU NIVEAU DE DIPLÔME DES PARISIENS SORTIS D'ÉTUDES, SELON L'ÂGE ET LE SEXE

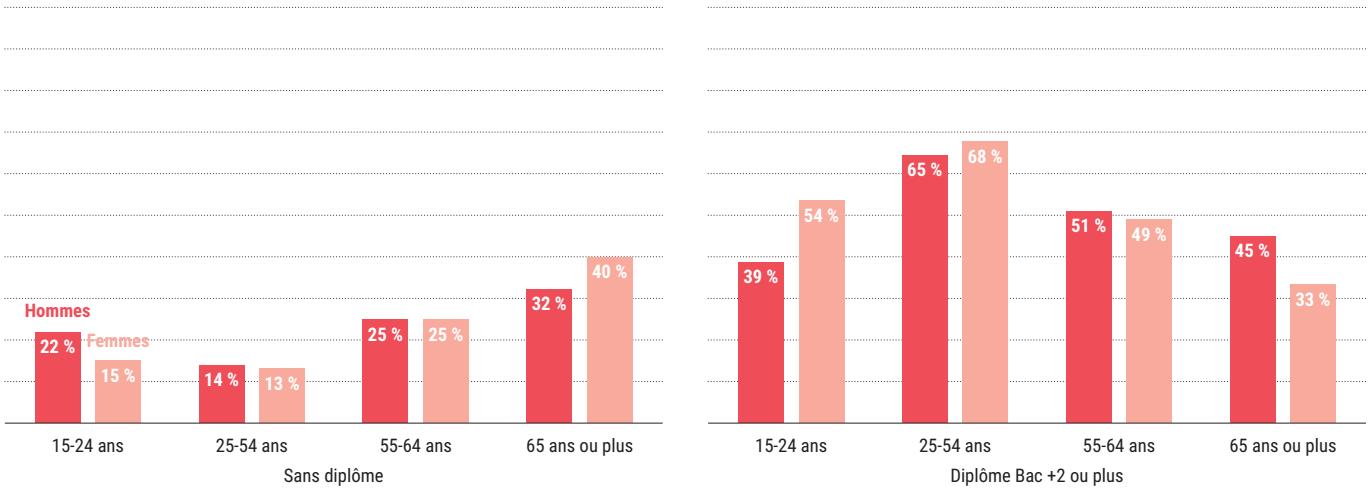

Source : Insee, recensement de la population 2013

Les femmes moins actives et légèrement plus touchées par le chômage

Les Parisiennes se distinguent par un taux d'activité inférieur à celui des Parisiens et un taux de chômage légèrement supérieur. À Paris, le taux d'activité des femmes entre 15 et 64 ans a augmenté entre 2008 et 2013, passant de 73 % à 75 %, mais reste inférieur à celui des hommes aux mêmes âges en 2013. Néanmoins depuis 2008, la part des femmes actives a augmenté plus vite que celle des hommes (+ 2 points contre + 1 point). L'écart entre hommes et femmes s'accentue avec l'âge : chez les 55-64 ans, 71 % des hommes sont actifs contre 63 % des femmes.

PARIS - TAUX D'ACTIVITÉ DES 25-59 ANS SELON LE SEXE

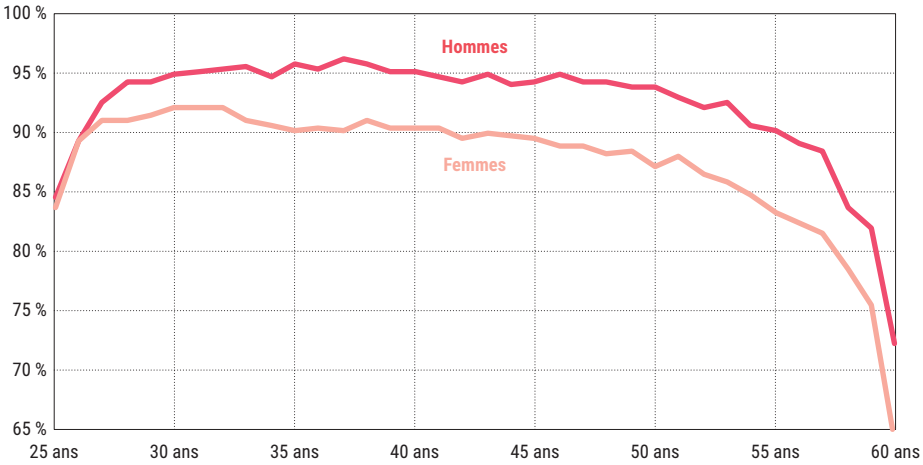

Source : Insee, recensement de la population 2013

Le taux d'activité des 15-64 ans est néanmoins plus élevé chez les Parisiennes que chez les femmes des autres grandes villes françaises : 64 % à Marseille et 70 % à Lyon. De plus, la différence entre le taux d'activité des hommes et des femmes, toujours en faveur des hommes, est plus faible à Paris que dans ces deux autres villes. Cette différence est de 5 points à Paris, contre 7 points à Lyon et à Marseille.

Le taux d'activité des Parisiennes est plus ou moins élevé selon les arrondissements. Dans les 5e et 6e arrondissements, la forte concentration d'étudiants explique en partie que le taux d'activité des femmes soit plus faible (inférieur à 75 %). Le taux d'activité des femmes est également faible dans les arrondissements les plus aisés, et dans ceux où réside une forte proportion de personnes âgées (7e, 8e, et 16e arrondissements).

Les arrondissements centraux (2e, 3e, 9e, 10e) et à l'est (11e, 12e, 20e) de Paris concentrent une forte proportion de jeunes actifs. Ces derniers, sortis d'études depuis peu, n'ont pas ou peu d'enfants : le taux d'activité des femmes est par conséquent élevé dans ces arrondissements. Les 17e et 18e arrondissements ont un profil similaire : beaucoup de jeunes actifs et un taux d'activité des femmes relativement élevé. Cependant en périphérie de ces deux arrondissements, le taux d'activité des femmes est faible : cela s'explique en partie par le fait que ces quartiers abritent une population modeste et une proportion élevée de familles nombreuses.

Selon les données du recensement 2013, en France, le chômage touche 14 % des femmes et 13 % des hommes. Le taux de chômage est plus faible à Paris, mais les Parisiennes restent un peu plus touchées que les Parisiens : 12 % des femmes actives sont demandeuses d'emploi contre 11 % des hommes actifs.

Il y a néanmoins des différences liées à l'âge :

- De 15 à 24 ans, le taux de chômage des femmes (19 %) est inférieur à celui des hommes (23 %). Les jeunes femmes poursuivent des études plus longues que les jeunes hommes ce qui explique en partie cette différence.
- De 25 à 49 ans, le taux de chômage des femmes (12 %) devient légèrement supérieur à celui des hommes (11 %). On peut y voir l'effet de conditions parfois difficiles de retour à l'emploi des jeunes mères suite à l'interruption de leur activité.
- Après 50 ans, le chômage concerne une proportion équivalente d'hommes et de femmes (10 %).

Le taux de chômage à Paris (12 %) est le plus faible des 10 plus grandes villes françaises. À Marseille, où le taux de chômage est le plus élevé (19 %), on note que les hommes sont plus touchés que les femmes : sur 67 860 chômeurs, 35 170 sont des hommes et 32 690 des femmes. La proportion élevée de chômeurs chez les hommes de moins de 25 ans (38 %) explique cet écart.

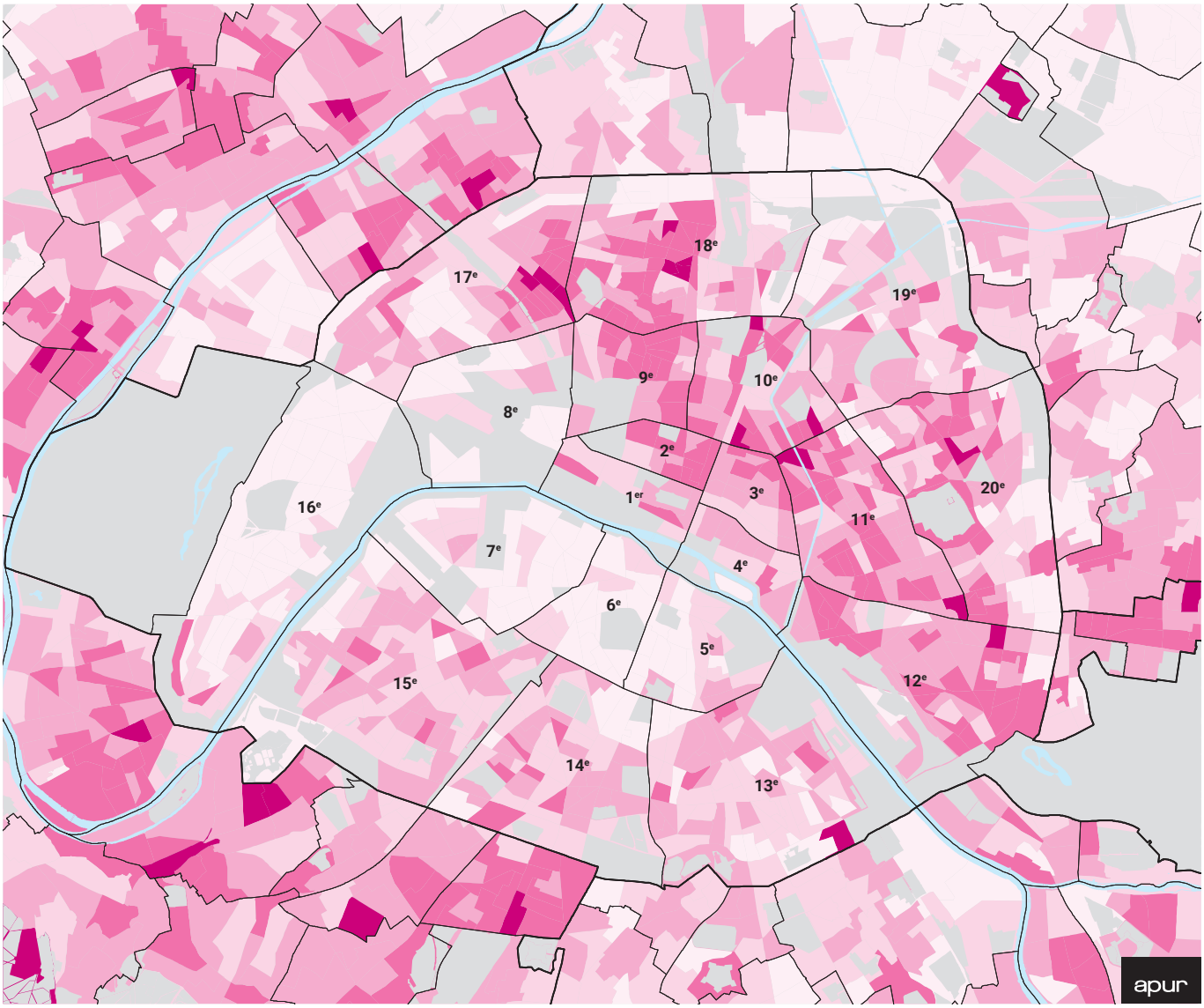

TAUX D'ACTIVITE DES FEMMES

Part des femmes actives, dans le total des femmes de 15-64 ans

- Plus de 85 %
- De 80 à 85 %
- De 75 à 80 %
- De 70 à 75 %
- Moins de 70 %

Les emprises des principaux équipements et espaces verts,ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2013

Mission locale de Paris : les jeunes femmes suivies sont plus diplômées et autonomes

La Mission Locale de Paris s'adresse à tous les jeunes qui rencontrent des difficultés en matière d'accès à l'emploi, à la formation ou des difficultés d'accès à l'autonomie. Elle est chargée d'aider ces jeunes à résoudre l'ensemble des difficultés liées à leur insertion professionnelle et sociale.

Selon une étude réalisée par l'Apur, 18 960 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale de Paris en 2016. Les femmes sont moins nombreuses à être suivies que les hommes : elles représentent 45 % des jeunes accompagnés, soit 8 538 personnes. Ces femmes ont néanmoins un profil spécifique. Elles sont en moyenne plus âgées que les hommes suivis, et deux fois plus nombreuses à avoir un diplôme d'études supérieures. Elles vivent également plus souvent dans un logement autonome : 13 % d'entre elles, soit 1 092 jeunes femmes, contre seulement 6 % des hommes. Pour autant, les jeunes femmes suivies font face à des difficultés d'insertion professionnelle soulignant des freins spécifiques dans l'accès à l'emploi pour cette population.

Source : Mission Locale de Paris, base de données I-Milo 2016

Les hommes sont plus souvent cadres que les femmes

Paris se distingue par une forte proportion de cadres : 44 % des actifs sont cadres quel que soit leur sexe contre 16 % à l'échelle nationale. Des disparités entre les catégories socio-professionnelles des hommes et des femmes sont néanmoins perceptibles. Les hommes sont plus souvent cadres (47 %) que les femmes (41 %). Ils sont également plus nombreux à être ouvriers ou artisans, commerçants, chefs d'entreprises. Au contraire, les femmes sont surreprésentées dans les catégories employés et professions intermédiaires. Néanmoins ces écarts ont diminué entre 2008 et 2013. En effet, entre ces deux périodes, la part de cadres a moins progressé chez les hommes (+ 1 point, passant de 46 à 47 %), que chez les femmes (+ 3 points, passant de 38 à 41 %).

Les inégalités entre hommes et femmes sont plus ou moins importantes selon les arrondissements. Dans les 8e, 15e, et 16e arrondissements, elles sont particulièrement marquées : la proportion de cadres est nettement plus élevée chez les hommes que chez les femmes (+ 10 points). Les écarts les plus faibles sont enregistrés dans les 10e et 18e arrondissements (+ 3 ou 4 points).

PARIS - RÉPARTITION DES ACTIFS PAR CSP ET SEXE

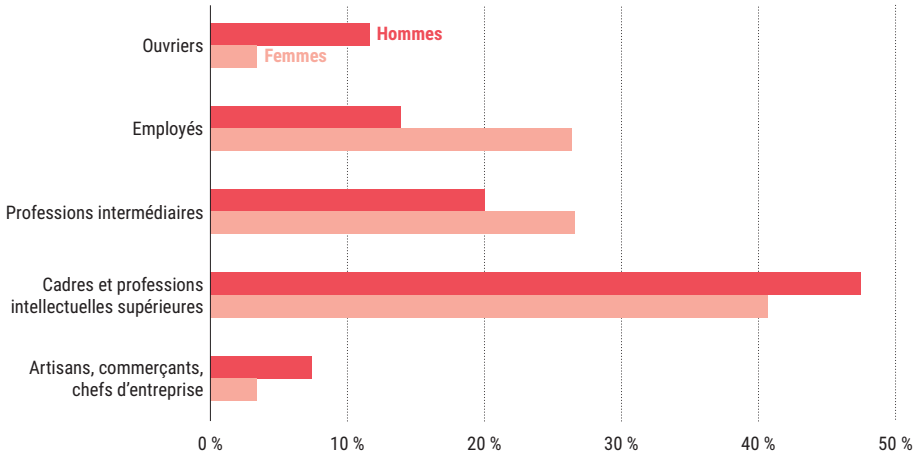

Source : Insee, recensement de la population 2013

Le temps partiel concerne deux fois plus de femmes que d'hommes

En 2013 à Paris, les femmes ont davantage recours au temps partiel que les hommes, quelle que soit leur catégorie socio-professionnelle. Elles sont 118 700 à y recourir, soit 22 %, presque deux fois plus que les hommes, qui sont 12 % à exercer leur activité à temps partiel. Le recours au temps partiel a légèrement augmenté chez les Parisiens entre 2008 et 2013 quel que soit le sexe (+ 1 point).

On note des écarts en fonction de l'âge notamment à partir de 35 ans. Entre 30 et 35 ans, 15 % des femmes sont à temps partiel contre 8 % des hommes. Chez les 35-39 ans, la part d'hommes à temps partiel reste équivalente (8 %), alors qu'elle augmente de manière significative chez les femmes pour atteindre 20 %. Quel que soit le sexe, le recours au temps partiel se stabilise entre 40 et 60 ans. Dans cette classe d'âge, une Parisienne sur cinq travaille à temps partiel contre un peu moins d'un Parisien sur dix. Après 60 ans, l'usage du temps partiel est plus courant : 26 % des femmes travaillent à temps partiel contre 14 % des hommes.

Le recours au temps partiel des Parisiens diffère également selon la catégorie d'activité. Quelle que soit la catégorie socio-professionnelle, les femmes exercent plus souvent un emploi à temps partiel que les hommes, et cette situation est accentuée dans les catégories les moins rémunérées : 15 % des femmes cadres travaillent à temps partiel, contre seulement 7 % des hommes cadres. Parmi les employés 31 % des Parisiennes travaillent à temps partiel, contre 19 % des Parisiens. Le nombre d'enfants impacte de manière significative le temps de travail des Parisiennes. Plus les femmes ont d'enfants, plus elles ont recours au travail à temps partiel. On note que ce n'est pas le cas des hommes. Les hommes avec un enfant ont autant recours au temps partiel que les hommes sans enfant : ils sont 11 % à travailler à temps partiel. En revanche, 22 % des Parisiennes avec un enfant sont à temps

partiel contre 18 % des Parisiennes sans enfant. Chez les Parisiens ayant deux enfants, cette proportion augmente pour les femmes et atteint 26 %, alors qu'elle diminue pour les hommes (9 %). Après le deuxième enfant, le recours au temps partiel devient très important chez les femmes. Ainsi, chez les Parisiennes qui ont trois enfants ou plus, plus d'un tiers des femmes travaillent à temps partiel (36 %), contre seulement un homme sur 10.

Il est important de prendre en compte le contexte dans lequel s'exerce le temps partiel, c'est-à-dire s'il est subi ou choisi. Le temps partiel est plus souvent subi lorsqu'il concerne un travail moins qualifié et à durée déterminée. Il est notamment exercé sous la forme de contrats précaires. Les Parisiens qui travaillent à temps partiel sont davantage concernés par des contrats de ce type : ils sont 40 % à avoir un contrat précaire [1], contre 12 % à temps complet. Les femmes en particulier sont plus nombreuses que les hommes à avoir un contrat précaire : 36 000 femmes ont un contrat de ce type contre 25 000 hommes.

PARIS- ÉVOLUTION DE LA PART DES ACTIFS EXERÇANT LEUR ACTIVITÉ À TEMPS PARTIEL SELON L'ÂGE ET LE SEXE (2013)

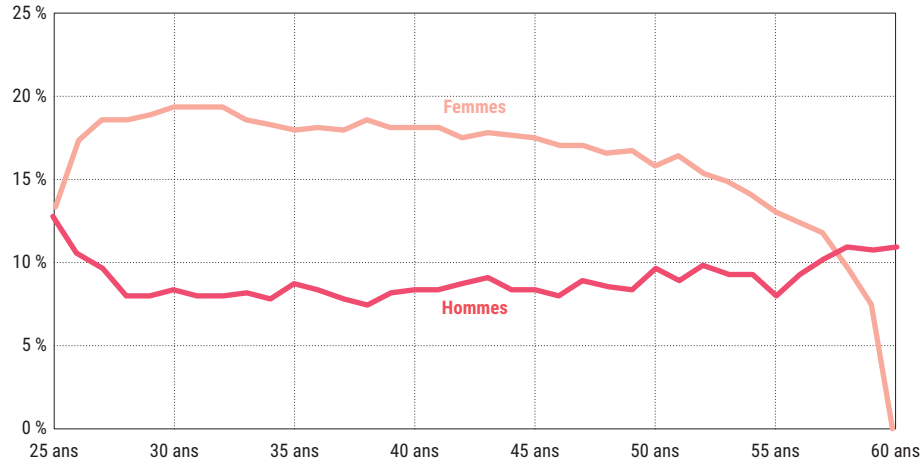

Source : Insee, recensement de la population 2013

Les femmes cadres ont un salaire moyen net/h inférieur de 36 % à celui des hommes cadres

Salaires : des écarts importants entre les hommes et les femmes, en particulier chez les cadres

Les Parisiennes ont un salaire élevé : elles perçoivent en moyenne 18,70 euros [2] net/h, soit 1,6 fois plus que les Françaises en moyenne (11,68 euros net/h). Leur salaire moyen est même plus élevé que le salaire moyen de l'ensemble des hommes résidant en France métropolitaine. Néanmoins, il est inférieur de 31 % à celui des Parisiens qui ont en moyenne un salaire de 24,30 euros net/h. Les différences de rémunérations entre hommes et femmes reflètent en partie d'autres inégalités, notamment en ce qui concerne l'accès aux différents types d'emploi.

La différence de salaires entre hommes et femmes varie selon les catégories d'activité. C'est au sein des catégories les mieux rémunérées que l'on trouve les inégalités de salaires les plus importantes. En effet, les Parisiennes cadres ont un salaire moyen net/h inférieur de 36 % à celui des Parisiens cadres. Cet écart est moins important dans les autres catégories socio-professionnelles. Les femmes exerçant une profession intermédiaire perçoivent ainsi 15 % de moins que les hommes ayant la même catégorie socio-professionnelle. La différence est même minime chez les employés où les femmes gagnent 1 % de moins que les hommes. Les inégalités de salaires entre hommes et femmes à Paris sont donc fortement influencées par une proportion très importante de cadres dans la population.

1 – Contrats précaires : Les contrats précaires regroupent tous les contrats de travail ayant une durée déterminée (CDD, stage, alternance, intérim, emploi jeunes).
2 – Depuis 2013, le montant des cotisations patronales aux complémentaires santés obligatoires (CPCSO) a été intégré dans le calcul du salaire net. Ce changement législatif rend impossible les comparaisons avec les années précédentes.

L'écart de salaires entre hommes et femmes existe dans d'autres villes mais il est moins prononcé, notamment dans celles où la proportion de cadres est plus faible. À Lyon, le salaire moyen net/h des femmes est inférieur de 24 % à celui des hommes ; à Marseille il est inférieur de 18 %.

L'âge est aussi un facteur qui contribue aux inégalités de salaires entre hommes et femmes. Les Parisiennes les plus âgées sont celles qui subissent le plus ces inégalités. Les Parisiens de 50 ans ou plus ont des revenus 57 % plus élevés que les Parisiennes aux mêmes âges. L'écart de salaire diminue entre 25 et 50 ans, mais reste cependant important : les hommes perçoivent 22 % de plus que les femmes. C'est au sein de la population la plus jeune que les inégalités de salaires sont les plus faibles ; chez les moins de 25 ans les hommes gagnent 7 % de plus que les femmes.

Les inégalités de salaires entre hommes et femmes diffèrent selon les arrondissements. Les arrondissements favorisés (6e, 7e, 8e, et 16e) sont ceux où les écarts sont les plus marquées. Dans le 7e arrondissement, les hommes perçoivent en moyenne un salaire deux fois plus important que les femmes. À l'inverse, les écarts sont plus faibles dans les arrondissements les plus modestes : dans les 10e, 13e, 18e, 19e, et 20e arrondissements, le salaire moyen net/h des hommes est de 8 à 14 % plus élevé que celui des femmes.

© Apur, Hanna Darabi

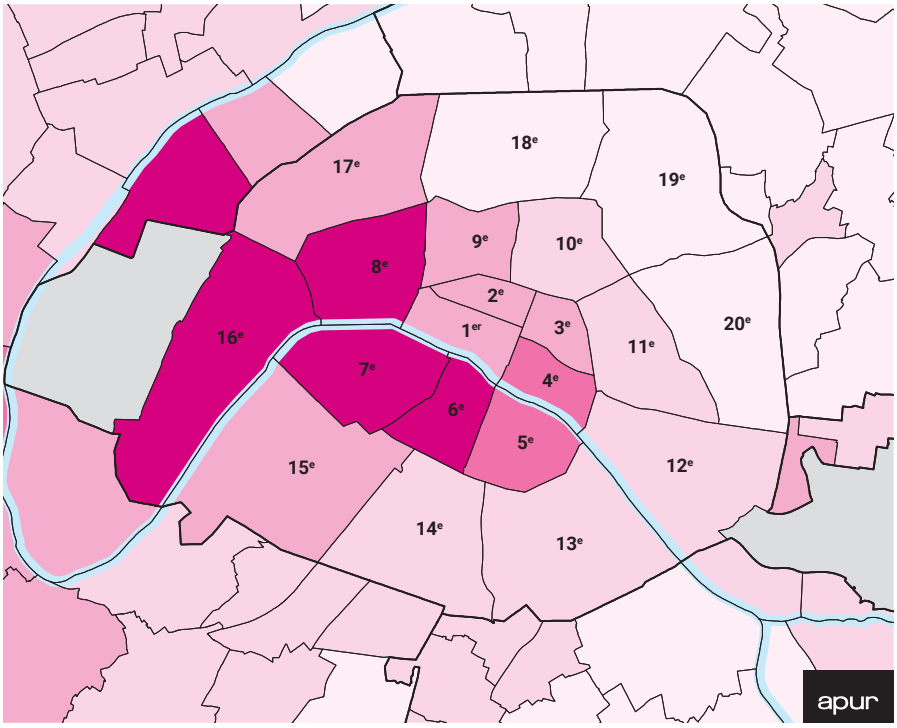

LES INEGALITES DE SALAIRES HOMMES / FEMMES

Différence de salaire net horaire moyen en faveur des hommes

- Plus de 55 %
- De 40 à 55 %
- De 25 à 40 %
- De 10 à 25 %
- Moins de 10 %

Source : INSEE, DADS - 2013

Les femmes en situation de monoparentalité : une catégorie fragile

Les familles monoparentales représentent 29 % des familles à Paris, soit 77 350 familles. La majorité de ces familles (84 %) sont constituées d'une mère vivant seule avec son ou ses enfant(s). La répartition des familles monoparentales dans la capitale est hétérogène et en partie liée à la localisation du parc social. Une famille monoparentale sur deux réside dans l'un de ces cinq arrondissements : le 13e, le 15e, le 18e, le 19e et le 20e.

Les femmes « monoparents » ont une situation bien plus défavorable que les hommes en situation de monoparentalité. Il est plus difficile pour elles d'articuler vie familiale et vie professionnelle. Le taux de chômage de ces femmes est de 15 % contre 10 % pour les hommes. Elles sont également moins nombreuses à être diplômées du supérieur (49 %) que les hommes (57 %), et par conséquent moins souvent cadres (32 %) que ces derniers (47 %). Les femmes à la tête d'une famille monoparentale sont 17 % à travailler à temps partiel, contre 8 % des hommes. La proportion de ces femmes est cependant moins élevée que celle des femmes en couple (19 %). En effet, ne disposant que d'un seul revenu pour subvenir aux besoins de leur famille, ces femmes choisissent quand elles le peuvent, d'exercer un emploi à temps complet. Les familles monoparentales sont particulièrement exposées à de faibles revenus et donc à la précarité. Selon l'Insee, 23 % des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté [3] contre 13 % des ménages composés d'un couple avec enfants et 16 % des ménages parisiens.

PARIS - PROFIL DES FAMILLES MONOPARENTALES SELON LE SEXE DU PARENT

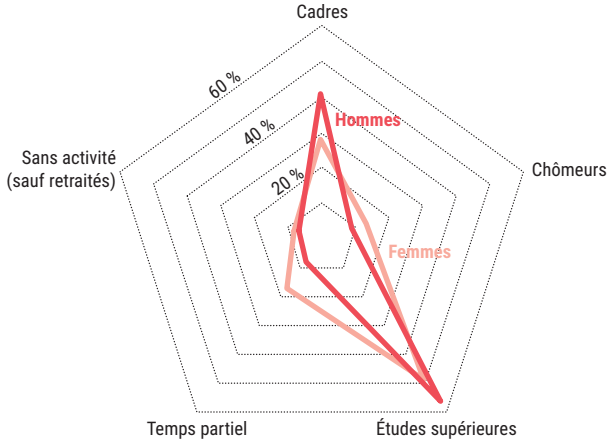

Source : Insee, recensement de la population 2013

Une situation plus défavorable pour les femmes étrangères

Les étrangers représentent 15 % de la population parisienne en 2013, soit 330 300 personnes. Les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population de nationalité étrangère (52 %), une proportion similaire à la moyenne nationale. Cependant des disparités s'observent selon la classe d'âge : chez les 20-29 ans, les femmes représentent 59 % de la population étrangère, alors qu'elles représentent 53 % de la population française. La prépondérance des jeunes femmes à Paris est donc accentuée dans la population de nationalité étrangère. Cette surreprésentation est visible jusqu'à 60 ans, âge au-delà duquel les étrangers sont plus souvent des hommes. Ainsi, chez les 60-79 ans, les femmes représentent 57 % de la population française, mais seulement 45 % de la population étrangère. L'histoire de l'immigration en France peut en partie expliquer cette situation. En effet, la population étrangère âgée de 60-79 ans correspond aux vagues d'immigration majoritairement composées d'hommes après la seconde guerre mondiale.

Chez les 15- 64 ans, le taux d'activité des femmes étrangères (70 %) est plus faible que celui des hommes étrangers

3 – Seuil de pauvreté : Le seuil de pauvreté correspond à 60 % du revenu médian de la population (Insee 2013).

PARIS - ÉVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITÉ SELON LA NATIONALITÉ, L'ÂGE ET LE SEXE

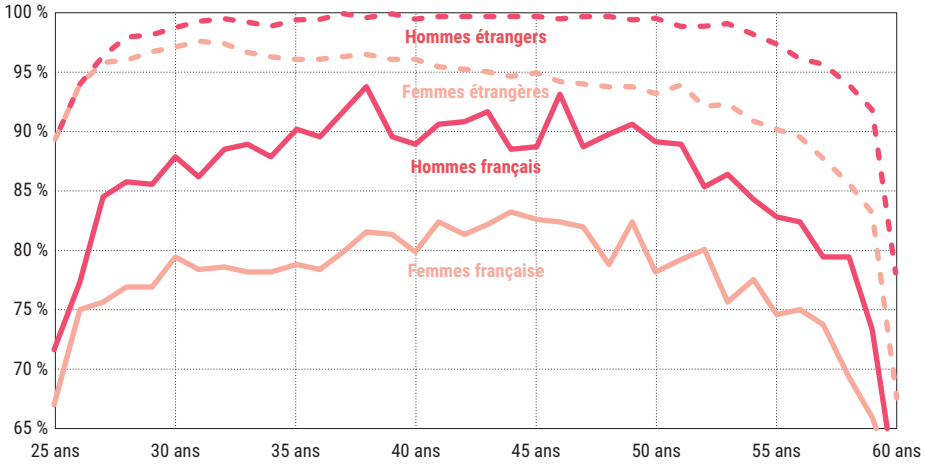

Source : Insee, recensement de la population 2013

PARIS - COMPARAISON DU PROFIL SELON LA NATIONALITÉ ET LE SEXE

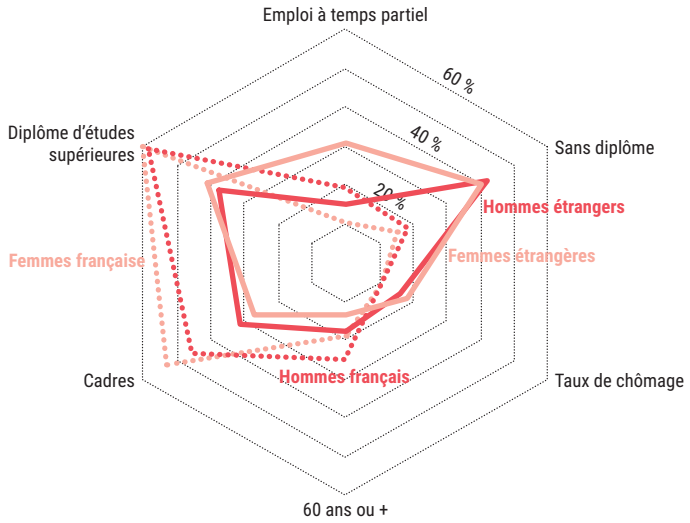

Source : Insee, recensement de la population 2013

(78 %), mais aussi que celui des femmes françaises (76 %). La différence entre le taux d'activité des hommes et des femmes est deux fois plus importante au sein de la population de nationalité étrangère (8 points) que dans la population française (4 points). Néanmoins, les disparités entre hommes et femmes diminuent aux âges élevés dans la population étrangère, alors qu'elles s'accroissent dans la population française. Entre 60 et 64 ans, le taux d'activité des étrangers est de 52 % quel que soit le sexe, alors que chez les français il est de 55 % chez les hommes et de 45 % chez les femmes. Après 65 ans, les femmes étrangères sont plus actives que les femmes françaises.

À Paris, les étrangers sont également plus touchés que les français par le chômage. Plus particulièrement les femmes étrangères, qui sont 18 % à être demandeuses d'emploi contre 16 % pour les étrangers. Entre 15 et 64 ans, les étrangers ont plus tendance à travailler à temps partiel que les français. De nouveau, les femmes étrangères sont les plus concernées : près d'un tiers d'entre elles travaillent à temps partiel (31 %) contre 15 % des hommes étrangers.

Les femmes seules plus vulnérables après 60 ans

À Paris, la moitié des femmes de 60 ans ou plus vivent seules

Un cinquième de la population parisienne (21 %) est âgée de 60 ans ou plus, soit un effectif de 466 100 personnes. Les femmes représentent 58 % de cette population. À Paris, la moitié des femmes de 60 ans ou plus vivent seules, contre seulement un quart des hommes aux mêmes âges (27 %). Plus de la moitié des femmes de 60 ans ou plus qui vivent seules (54 %) sont concentrées dans six arrondissements : les 13e, 15e, 16e, 17e, 18e, et 20e arrondissements. Au sein de la population des 60 ans ou plus, 21 000 personnes bénéficient du minimum vieillesse. La proportion de femmes qui perçoit cette allocation (4,1 %) est plus faible que celle des hommes (5,4 %). Alors que la population parisienne de 60 ans ou plus est composée d'une majorité de femmes, ces dernières ne représentent qu'un peu plus de la moitié des bénéficiaires (52 %). Les femmes de 60 ans ou plus qui se retrouvent seules suite au départ ou au décès de leur conjoint sont plus vulnérables et plus exposées à la précarité.

En proportion, de plus en plus de femmes et d'enfants parmi les sans-abris

La population en situation de grande précarité a considérablement évolué ces dernières années. L'afflux des migrants fuyant des contextes géopolitiques de guerre, des crises économiques ou climatiques, a modifié le paysage des populations sans-abri. Les hommes sans abris restent plus nombreux que les femmes. Mais, les femmes sont de plus en plus nombreuses à appeler le Samu social (+ 5 % entre novembre 2015 et novembre 2014). En 2015, 5 346 femmes ont appelé le 115 de Paris : elles représentent 14 % des signalements des maraudes de la BAPSA contre 82 % de signalements d'hommes et 4 % d'enfants. Cette augmentation du nombre de signalements de femmes sans abris coïncide avec une augmentation du nombre de familles à la rue. En effet, en Ile-de-France, le nombre de personnes en familles à faire appel au service d'hébergement d'urgence du 115 est passé de plus de 10 000 personnes en 2006 à plus de 32 000 en 2014.

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à appeler le Samu social

Espace public : des pratiques différentes selon le sexe

L'usage de l'espace public, les lieux fréquentés et les modalités de déplacements montrent des différences selon le sexe. En 2016, en Ile-de-France, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à utiliser les transports en commun. En revanche, elles recourent dans de plus faibles proportions à d'autres moyens de transport comme le vélo : parmi les abonnés Vélib' à Paris, on compte 41 % de femmes et 59 % d'hommes. Elles ont également des trajectoires et des motifs de déplacement plus diversifiés que les hommes, avec notamment davantage de déplacements liés au quotidien du ménage : les motifs liés aux achats ou à l'accompagnement (enfants, personnes âgées) représentent 31 % des déplacements des femmes contre 23 % des hommes en Ile-de-France (source EGT 2010).

La présence et l'utilisation de l'espace public sont plus limitées pour les femmes que pour les hommes. Si peu de données sont disponibles pour illustrer ces différences, une étude réalisée par l'Apur en 2013, a mis en évidence des différences dans les pratiques de l'espace public par les jeunes de 16 à 25 ans selon le sexe. Elle montre une surreprésentation des garçons par rapport aux filles dans l'espace public, qui constitue une constante des observations réalisées dans le cadre de cette étude. Par ailleurs, les jeunes filles ont plus souvent sur l'espace public une attitude de « spectatrices » des activités des garçons qui développent des actions démonstratives.

La Ville de Paris a édité en 2016 un guide méthodologique. Intitulé « Genre & espace public : les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire », il a pour vocation d'accompagner les utilisateurs-trices dans la mise en œuvre de choix urbains destinés à favoriser la mixité de l'espace public. Il s'articule autour de 5 thèmes essentiels : circuler, occuper l'espace, être présentes et visibles, se sentir en sécurité, et participer. Par ailleurs, sur le terrain, la Ville est à l'initiative de plusieurs marches exploratoires par ans avec des habitantes et acteurs associatifs de quartier.

Pour en savoir plus

- Ribeiro M., « Les jeunes de la Mission Locale de Paris : Portrait des jeunes suivis en 2016 », Apur, avril 2017.
- Renouvel S., Molinier M., avec la collaboration de Cornet D., « Les étudiants dans la Métropole du Grand Paris », Apur, note n° 109, août 2016.
- Moreau E., Lafitte C., « Avoir 17 ans à Paris », Apur, juin 2013.
- Pierre-Marie E. (Apur), Ouardi S. (Dases), « La géographie des sans-abris à Paris », Apur, note n° 115, mars 2017.
- Moreau E., Choblet JC., « Les jeunes à Paris. Synthèse des travaux 2012 », Apur, juin 2013.

Directrice de la publication : **Dominique ALBA**

Sous la direction de : **Emilie MOREAU**

Note réalisée par : **Corentin DELRIEU, Marie MOLINIER, Sandra ROGER**

Cartographie et traitement statistique : **Anne SERVAIS**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :